



15ème legislature

Question N° : 9484	De M. Alain David (Socialistes et apparentés - Gironde)		Question écrite		
Ministère interrogé > Éducation nationale		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse			
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Inquiétude des enseignants EPS.	Analyse > Inquiétude des enseignants EPS.			
Question publiée au JO le : 19/06/2018					
Date de changement d'attribution : 16/10/2018					
Date de renouvellement : 25/09/2018					

Texte de la question

M. Alain David attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les inquiétudes que rencontrent les enseignants d'éducation physique et sportives (EPS). En effet, selon le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), l'EPS est progressivement mise à mal par un ensemble de réformes et de décisions qui la dénaturent, l'affaiblissent et dégradent ses effets sur les élèves et rendent de plus en plus difficile le travail des enseignants : baisse de 21 % des recrutements au CAPEPS externe 2018, alors que le nombre de candidats étudiants en STAPS, progresse ainsi que le nombre d'élèves ; sous-investissement dans les STAPS ; manque d'installations sportives ; programmes scolaires dénaturés qui font perdre le sens d'une EPS en lien avec les activités physiques sportives et artistiques; ou encore la non reconnaissance au diplôme national du brevet (DNB). L'EPS est une voie originale de réussite scolaire, un espace de dépassemens, d'efforts, d'émotions, de découverte et d'approfondissement des disciplines sportives. De plus, la Fédération française de cardiologie alerte également sur la baisse des capacités physiques des jeunes, sur la sédentarité, sur l'obésité et montre l'absolue nécessité d'un véritable plan de développement de l'EPS, de l'école à l'université, et d'un soutien non négligeable de la part de l'État sur cet enjeu essentiel pour les jeunes générations. Dans ces conditions, il lui demande ce que le Gouvernement prévoit de mettre en place afin de permettre un meilleur enseignement de l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires et s'il compte mettre en avant un véritable projet pour le développement de l'EPS en France.